



MOISSONS DU CLOS

LIVRET DE GAMME



ALIMENT PONDEUSE



aliment complet poudeuse

miette

10 kg
réf. : 330205
EAN. 3162803302051



miette

20 kg
réf. 329797
EAN. 3162803297975

vermicel

20 kg
réf. 329901
EAN. 3162803299016



granulé

10 kg
réf. 302521
EAN. 3162803025219



granulé

20 kg
réf. 329798
EAN. 3162803297982

ALIMENT VOLAILLE



aliment complet poulet croissance finition

vermicel

20 kg
réf. 329935
EAN. 3162803299351



aliment démarrage volaille

miette

10 kg
réf. 302371
EAN. 3162803023710



miette

20 kg
réf. 329934
EAN. 3162803299344

dinde pintade gibier croissance finition

vermicel

20 kg
réf. 329936
EAN. 3162803299368



ALIMENT LAPIN



lapin

granulé

10 kg
réf. 330212
EAN. 3162803302129

granulé

20 kg
réf. 329911
EAN. 3162803299115



LES MÉLANGES

mélange poudeuse

matières premières

25 kg
réf. 315784
EAN. 3162800024222



mélange céréales

matières premières

25 kg
réf. 315785
EAN. 3162800024239



LES CÉRÉALES



blé trié

en l'état

10 kg
réf. 350051
EAN. 3162803500518

en l'état

20 kg
réf. 329942
EAN. 3162803299443



maïs cassé

en l'état

10 kg
réf. 350053
EAN. 3162803500532

20 kg

réf. 330192
EAN. 3162803301924



avoine

en l'état

18 kg
réf. 330197
EAN. 3162803301979



maïs trié

en l'état

20 kg
réf. 329944
EAN. 3162803299443



orge

en l'état

20 kg
réf. 330196
EAN. 3162803301962



NOS CONSEILS D'UTILISATION

Produits	Conseil Élevage	Utilisation aliment / ration journalière
aliment complet poudeuse	<ul style="list-style-type: none"> - prévoir un local aéré - éviter les courants d'air - éviter les variations de température - 2 poules par mètre carré minimum - garder une litière à base de paille 	<ul style="list-style-type: none"> - à distribuer à 100% (possibilité de substituer à 30% de céréales) - dès l'entrée en ponte ou à partir de la 19^{ème} semaine d'âge de la poule - 120 à 150 g d'aliment par poule par jour <p>Les +</p> <ul style="list-style-type: none"> - coquilles solides grâce au calcium et aux minéraux
mélange poudeuse	<ul style="list-style-type: none"> - prévoir un local aéré - éviter les courants d'air - éviter les variations de température - 2 poules par mètre carré minimum - garder une litière à base de paille 	<ul style="list-style-type: none"> - peut se distribuer sans ajout de céréales - 120 à 150 g d'aliment par poule par jour <p>Les +</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 matières premières essentielles - 1 noyau vitaminique et minéral - complémenté en coquille d'huître
aliment démarrage volaille	<ul style="list-style-type: none"> - placer une garde en cercle à enlever après 10 jours - suspendre une lampe chauffante entre 33 et 35 degrés - disposer des poignées d'aliment pour les 5 premiers jours dans un carton 	<ul style="list-style-type: none"> - formule adaptée à toutes les espèces - jusqu'à la 4^{ème} semaine pour les poussins, canetons, oisons, dindons et pintadeaux - jusqu'à la 7^{ème} semaine pour les gibiers - aliment à distribuer à volonté (ne pas substituer avec des céréales)
aliment complet poulet croissance finition	<ul style="list-style-type: none"> - 8 animaux par mètre carré minimum - disposer une mangeoire de 50 cm et un abreuvoir de 5/10 L pour 10 animaux - installer un chauffage d'appoint en hiver entre 22 et 25 degrés 	<ul style="list-style-type: none"> - se distribue après l'aliment volaille démarrage - aliment à distribuer à volonté (possibilité de substituer à 30% de céréales) - de la 5^{ème} semaine jusqu'à la fin de la période de croissance souhaitée
dinde pintade gibier croissance finition	<ul style="list-style-type: none"> - 8 animaux par mètre carré minimum - disposer une mangeoire de 50 cm et un abreuvoir de 5/10 L pour 10 animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - 150 g d'aliment par volaille par jour à partir de la 5 ou 6^{ème} semaine - dindons et pintades de la 5^{ème} semaine jusqu'à la fin de la période de croissance souhaitée - gibiers de la 8^{ème} semaine jusqu'au lâcher - aliment à distribuer à volonté (possibilité de substituer à 30% de céréales) <p>Les +</p> <ul style="list-style-type: none"> - niveau de protéine optimal
lapin	<ul style="list-style-type: none"> - placer le clapier à l'abri - nettoyer l'abreuvoir et la mangeoire tous les jours - intervenir en fin de journée pour que les animaux ne soient pas perturbés 	<ul style="list-style-type: none"> - se distribue seul ou peut être associé à des fourrages ou des tubercules - femelles gestantes au repos entre 120 et 150 g par jour - femelles allaitantes à volonté jusqu'au sevrage - autres lapins : à volonté <p>Les +</p> <ul style="list-style-type: none"> - riche en luzerne
blé	pour accompagner les aliments complémentaires	peut remplacer 30 % de la ration journalière
avoine		
orge		
maïs trié		
maïs cassé		
mélange céréales	<ul style="list-style-type: none"> - maintenir de l'eau propre et potable à disposition des animaux - nettoyer régulièrement la litière, l'abreuvoir et la mangeoire 	<ul style="list-style-type: none"> - adapté aux animaux de la basse-cour élevés à la ville et à la campagne - utiliser à 30 % d'un aliment complet <p>Les +</p> <ul style="list-style-type: none"> - maïs sous forme concassée

Adapter les quantités en fonction de l'animal, du stade physiologique et des apports journaliers totaux.

Conserver les sacs dans un endroit sec, aéré, propre et à l'abri du soleil.